

La répartition des compétences des services de l'État dans le domaine de l'eau

<i>Domaines</i>	<i>Vous avez un projet, une question sur...</i>	<i>Service à contacter :</i>
Des travaux, ouvrages, installations qui peuvent avoir un effet sur l'état des cours d'eaux ou des nappes d'eau souterraines.	La réception, l'instruction et le suivi des dossiers de déclaration et d'autorisation "Loi sur l'eau", y compris assainissement, hors ICPE et hors	DDT-SEEF
	Les règles applicables et les contrôles en matière d'eau ou de milieu aquatique	
	L'application des dispositions transposant les directives européennes Directive Cadre sur l'eau ou Directive Nitrates	
	La protection de la ressource en eau	
	Une déclaration d'intérêt général ou d'utilité publique de travaux dans le domaine de l'eau	
	La politique piscicole et les baux de pêche	
	L'eau et l'agriculture (l'irrigation, projets ou règles qui s'appliquent pour agir contre les pollutions diffuses de l'eau d'origine agricole nitrates, phytosanitaires)	
	Les stockages souterrain, l'exploitation et les recherches relatives aux exploitations d'hydrocarbures, aux mines, gîtes géothermiques de grande profondeur	DREAL
	L'épandage de boues industrielles d'origine animale	DDPP
	L'épandage de boues industrielles d'origine non animale	UT DREAL
La sécheresse et les restrictions des usages de l'eau	DDT-SEEF	
Eaux de consommation humaine et santé publique	Réception des dossiers DUP, déclaration ou autorisation en matière d'eau pour la consommation humaine	Préfecture
	Mise en place des périmètres de protection de captage d'eau potable (déclaration d'utilité publique)	ARS
	Autorisation globale au titre du code de la santé publique, et code de l'environnement sur avis de la DDT-SEEF	
	Contrôle et suivi de l'application des DUP, de la qualité des eaux pour la consommation humaine (eau distribuée, eau de source, eau utilisée dans les industries agro-alimentaires)	
Contrôle et suivi des eaux de baignade et des piscines accueillant du public		
Risques et inondations	Mise en place des plans de prévention des risques naturels majeurs (parmi lequel on compte le risque inondation)	DDT-SLRT
ICPE	Réception et instruction des dossiers de déclaration ou autorisation ICPE d'origine animale	DDPP
	Réception et instruction des dossiers de déclaration ou autorisation ICPE hors origine animale	
	inspection, sur l'ensemble des industries hors industries agroalimentaires de transformation de produits d'origine animale	
	inspection sur les élevages et les industries agroalimentaires de transformation de produits d'origine animale	
Connaissances, données, coordination régionale, hydrologie, prévision des crues	Organiser, coordonner, assurer l'exploitation et la diffusion de l'ensemble des données et des connaissances relatives à l'environnement.	DDT-SPAT
	Coordonner l'action des services de police de l'eau départementaux, coordination budgétaire	DREAL
	Hydrologie, Service de prévision des crues	
Les produits phytosanitaires	Conditions d'usage des produits phytosanitaires, suivis santé du végétal, contrôles	DRAAF-SRAL
Les pollutions diffuses des eaux	Mise en œuvre départementale des politiques publiques en matière de lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole et non agricole: nitrate, phytosanitaires etc	DDT-SEEF